

Bilan de la répression : analyse du FDLP

dimanche 31 décembre 2006, par [Front Démocratique de Libération de la Palestine](#) (Date de rédaction antérieure : 18 novembre 2006).

Front démocratique pour la libération de la Palestine

Sommaire

- [Des milliers de prisonniers](#)
- [50 000 opérations d'arrestation](#)
- [Femmes derrière les barreaux](#)
- [Répression contre les enfants](#)
- [La torture partout](#)

Nulle part en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza on ne trouve de famille ou au moins un membre si ce n'est tous les membres ont connu le goût amer de l'arrestation ou de l'enlèvement par les forces d'occupation sioniste.

Le 28 octobre 2006, un rapport statistique publié par le ministère des Affaires carcérales a révélé que presque 800 000 hommes, soit 25% de la population, ont été arrêtés par les autorités israéliennes depuis l'occupation des territoires palestiniens en 1967. Dans son rapport, le ministère indique que les forces sionistes, pour capturer un militant recherché, utilisent souvent, comme moyen de pression, l'arrestation de familles entières de 5 membres ou plus, des dizaines de membres de la famille et des voisins.

_ Des milliers de prisonniers

Les statistiques signalent que 10 500 prisonniers palestiniens et d'autres nationalités arabes sont distribués dans 30 prisons sionistes, alors que d'autres évaluations établissent ce chiffre à 12 000.

En ce qui concerne les souffrances, le rapport signalent que les prisonniers souffrent de conditions dures et inhumaines, qui violent les droits humains les plus fondamentaux, étant donné que les conditions et les mauvais traitements ne ressemblent à ceux d'aucun pays au monde.

La détérioration des conditions vécue par les prisonniers s'est aggravée durant l'Intifada d'Al-Aqsa, qui a commencé en 2000. Dans les prisons, d'horribles assassinats et des tortures physiques et psychologiques sont commis. Des faits semblables à ceux qui sont survenus dans la prison d'Abou Grahib, dont les photos ont fait le tour du monde, ont lieu chaque jour depuis des années dans les centres de détention sionistes.

_ 50 000 opérations d'arrestation

Les enquêtes du ministère palestinien confirment que l'armée d'occupation a mené plus de 50 000 opérations d'arrestation au cours de l'actuelle Intifada de Al-Aqsa. Avant le commencement du

soulèvement palestinien, le nombre de prisonniers était de 1 500. Aujourd'hui il est de 10 500, certains d'entre eux se trouvant dans des prisons secrètes telles que la prison numero 1391.

Femmes derrière les barreaux

Des enfants et des femmes ont également été victimes d'enlèvements au cours de l'Intifada d'Al-Aqsa. Plus de 500 citoyennes ont été arrêtées et emprisonnées. Il en reste encore 120 en prison, dont trois ont accouché derrière les barreaux.

Les femmes palestiniennes emprisonnées souvent de dures conditions : elle sont soumises à des traitements humiliants et inhumains et tous les jours à des fouilles provocatrices. Souvent elles entreprennent des grèves de la faim pour réclamer leur droits et le droit à la dignité, qui sont constamment violés par les autorités carcérales.

Répression contre les enfants

En ce qui concerne les mineurs, au cours de l'Intifada palestinienne, les forces d'occupation en ont arrêté plus de 5 000, et il en reste encore 400 d'entre eux. Plus de 95% de ces enfants sont torturés, particulièrement par l'administration de coups, sévice connu sous le nom de « fantôme » : les tortionnaires étirent les mains et les pieds des prisonniers, étirent leurs membres et couvrent leur tête d'un sac. Des centaines de mineurs ont atteint l'âge de 18 ans derrière les barreaux.

Ces enfants n'ont pas droit à un traitement spécial en raison de leur âge : ils sont privés de les droits les plus fondamentaux institués pour les enfants par les documents universel des droits de la personne. Les mauvais traitements et la torture contre les enfants constituent une violation flagrante des instruments de droit international, qui comprennent, entre autres, le droit de ne pas être séparés des membres de leur famille. Mais les forces d'occupations, sous de faux pretexts invoquant la sécurité, empêchent les visites des parents.

La torture partout

En ce qui concerne les prisons et les centres de détention sionistes, le ministère palestinien affirme dans son rapport qu'Israël est le seul pays au monde qui a introduit la pratique de la torture dans sa législation, alors qu'elle est interdite partout dans le monde sous quelque forme que ce soit. L'État israélien a légalisé la torture dans ses institutions militaires et judiciaires et permet à ses tortionnaires de l'utiliser.

Les organes de sécurité ont inventé plus de 70 méthodes de torture physique et psychologiques, telles que le « fantôme » décrit ci-dessus, la mise du prisonnier dans un réfrigérateur, la privation de sommeil, l'isolement, les coups dans l'estomac, sur la tête, sur les blessures et sur les organes génitaux, la fracture des côtes, les crachats sur la figure, le maintien forcé du prisonnier debout pendant des heures, l'arrestation et la torture de parents du prisonnier devant celui-ci.

Plusieurs torturés sont morts sans que l'on puisse savoir comment ils ont été torturés. Un grand nombre de survivants ont décrit les tortures qu'on leur a infligées et certains ne se sont toujours pas remis de leur expérience plusieurs années après.

Il y a quelques mois, le quotidien sioniste Ha'aretz a révélé que les tortionnaires qui interrogent les

prisonniers éprouve du plaisir à le faire parce qu'ils voient les Palestiniens comme des ennemis. Le journal expliquait que cette conduite inhumaine contre les prisonniers est due au fait que l'interrogateur et le soldat savent qu'ils ne seront pas questionnés ou punis pour leurs actes, et qu'au contraire ils reçoivent tout l'appui de leur collègues et de leurs supérieurs.

Jusqu'à présent aucun officier sioniste n'a été traduit en justice ou interrogé pour les crimes de guerre commis dans les centres d'interrogatoire et dans les lieux de détention parce que la loi les protège et empêche toute poursuite contre eux.